

APPEL À CANDIDATURES - RÉSIDENCE D'AUTEUR·TRICE

CATÉGORIE :

Littérature jeunesse.

ARTISTES CONCERNÉS :

Auteur·trice de littérature jeunesse belge ou résident.

OBJECTIFS DE LA RÉSIDENCE :

Le Centre Culturel Marcel Hicter – La Marlagne souhaite soutenir dans des conditions idéales de création, un·e auteur·trice en l'invitant à explorer les ressources mises à sa disposition sur le site dont il/elle pourrait s'inspirer afin de développer un projet original.

Par ailleurs, l'artiste aura l'opportunité de présenter une partie de sa création devant un public d'élèves de maternelle. Cette rencontre participe au développement des pratiques de lecture et d'écriture. Elles sont des moments privilégiés de réflexion et de partage autour du livre et de la lecture.

LIEU DE RÉSIDENCE :

Centre Culturel Marcel Hicter - La Marlagne, chemin des Marronniers, 26 – 5100 WEPION,
www.marlagne.be

Le Centre Culturel Marcel Hicter (CCMH) organise et accueille quotidiennement un large champ d'activités centrées sur la jeunesse et l'éducation permanente, la culture et les initiatives issues des milieux associatifs.

Il se situe dans un domaine boisé et offre un cadre idyllique pour tous les acteurs du monde culturel et pédagogique. Le paysage se dévoile au fil de la drève, des vastes pelouses et de l'étang baigné dans une atmosphère ouatée. Au bord des chemins se découvrent des arbres remarquables, dont un séquoia qui a donné son nom à une extension de logements du Centre il y a plus de dix ans.

Le Domaine offre aux groupes scolaires un cadre exceptionnel, propice à l'organisation de classes « nature » telle que les « classes du dehors » ou des balades sensorielles intergénérationnelles, le long des sentiers forestiers. Artistes et animateurs y trouvent une occasion de se mettre au vert pour une inspiration créative lors de séjours immersifs.

Le succès du Centre ne se dément pas depuis cinquante ans avec des usagers qui reviennent d'année en année, satisfaits par les services adaptés aux besoins individuels et collectifs.

Enfin, l'optique de démocratie culturelle, au cœur de la mission du Centre, favorise l'accès à la culture pour tous.

LES CONDITIONS D'ACCUEIL DE L'ARTISTE :

Durée de la résidence :

Du lundi 15 mai au jeudi 15 juin (un mois).

Nombre de résidents pouvant être accueillis en même temps :

Cet appel concerne une résidence individuelle (sauf intimité partagée d'un couple).

Aide apportée à l'artiste :

- Une bourse de 1750 euros est octroyée par le Service général des Lettres et du Livre de la Fédération Wallonie-Bruxelles ;
- Mise à disposition d'un logement avec une espace de création privatif : studio comprenant un bureau, un accès internet en wifi, une cuisine comprenant le matériel de base, une douche et une chambre séparée. La vue directe sur le domaine boisé de 12 hectares est propice à l'inspiration ;
- Les repas sont proposés par le Centre pendant toute la durée de la résidence ;
- Un support pédagogique en matière d'animation est proposé par l'équipe de Médiation Culturelle du Centre ;
- Une aide matérielle aux auteurs non motorisés (courses, etc.) peut éventuellement être organisée.

Contrepartie de l'artiste :

Durant la résidence, il est demandé à l'artiste des moments de médiation culturelle avec un public composé d'élèves de section maternelle à raison de 2 demi-jours (matinées), le mardi 06 juin et le lundi 12 juin 2023.

Ces rencontres entrent dans le cadre du projet « Classes-Culture » mis en place par le CCMH et s'inscrivent pleinement dans le cadre du Parcours d'Education Culturelle et Artistique qui se met en place dans les bassins scolaires de la Fédération Wallonie-Bruxelles depuis septembre 2020.

La proposition pédagogique des rencontres, centrée sur une approche participative, se basera sur le référentiel d'Education Culturelle et Artistique.

- Les frais de petit matériel liés à l'organisation de ces deux animations, avec un budget maximum de 200 euros, sont à charge du Centre. Une liste sera établie par l'auteur.trice avec la collaboration de l'équipe de Médiation Culturelle et en tenant compte du matériel déjà présent au Centre.

Selon l'emploi du temps de l'auteur.trice, une présentation de son travail peut être envisagée en faveur des membres du personnel du Centre.

MODALITÉS DE SÉLECTION :

Sélection sur base d'un appel à candidatures et sur avis d'une des sessions de la Commission des Ecritures et du Livre, instance d'avis officielle pour ces matières créée par le Décret sur la nouvelle gouvernance culturelle de 2019. Le jury sera composé d'une délégation de membres de la Commission et d'un.e représentant.e du Centre Culturel Marcel Hicter.

Les artistes devront envoyer les documents suivants :

- Un courrier de motivation démontrant :
 - leur intérêt pour la littérature destinée aux petits (0 > 6 ans) ;
 - la valeur ajoutée que constitue pour eux et/ou pour leur création le temps de résidence au sein du Centre Culturel Marcel Hicter ;
 - leur motivation pour partager leur travail artistique dans les milieux scolaires et culturels ;
 - une proposition de rencontre pour les élèves en maternelle ;
- Un curriculum vitae indiquant clairement l'expérience utile en animation pédagogique et une bibliographie détaillée éventuellement accompagnée d'un portfolio ;
- Le synopsis structuré du projet de création pour lequel la résidence est sollicitée ;
- Une sélection de dessins terminés, soit relatifs à ce projet, soit relatifs à un autre projet déjà réalisé, le tout en copies de bonne qualité.
- Un relevé d'identité bancaire signé par l'institution bancaire ;

Une copie recto-verso de la carte d'identité.

Le dossier de candidature est à envoyer à Monsieur Yannick Hébette,

Soit par courriel : [mediationculturelle.lamarlagne\(at\)cfwb.be](mailto:mediationculturelle.lamarlagne(at)cfwb.be)

Soit par courrier postal : Monsieur Yannick Hébette, La Marlagne, 26 chemin des Marronniers – 5100Wépion.

CALENDRIER :

Date limite de candidature : le dimanche 12 février 2023 à minuit.

Délibération du jury : première quinzaine de mars 2023.

ORGANISATEURS :

La résidence est organisée conjointement par deux services de l'Administration générale de la Culture, Fédération Wallonie-Bruxelles :

- Le Centre Culturel Marcel Hicter - La Marlagne, Service général de l'Education permanente et de la Jeunesse.
- Le Service Littérature de jeunesse et Bande dessinée, Service général des Lettres et du Livre.

CONTACT :

Pour plus d'informations, vous êtes invités à contacter Monsieur Yannick Hébette, chargé de projet par mail : [yannick.hebette\(at\)cfwb.be](mailto:yannick.hebette(at)cfwb.be) ou par téléphone : 081/559.577.